

Délibération n° 2022-38
Tarifs du SCD à compter du 1^{er} septembre 2022

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 5 juillet 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université soumet les tarifs du service commun de la documentation au vote des membres du conseil d'administration.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 28
Membres présents et représentés : 28	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les tarifs du Service Commun de la Documentation à compter du 1^{er} septembre 2022 (voir annexe) sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 5 juillet 2022

Le Président de l'Université des Antilles


Pr. Michel GEOFFROY



TARIFS



Service commun de la documentation
Validés par le Conseil documentaire du 12 Mai 2021

COPIES ET IMPRESSIONS

		Recto simple	Recto-verso
A4	Noir et blanc	0,10 €	0,15 €
	Couleur	0,25 €	0,50 €
A3	Noir et blanc	0,20 €	0,40 €
	Couleur	1 €	2 €

PRET ENTRE BIBLIOTHEQUE (PEB)

PEB INTRA	Gratuit			
PEB NTER	FRANCE		Tarifs appliqués aux usagers UA	Tarifs appliqués aux bibliothèques
		Faire venir un document *	7 euros	Gratuité pour les bibliothèques pratiquant la réciprocité-gratuité sinon 7 euros
		Obtenir des copies **	Gratuité si aucun frais n'est facturé par la bibliothèque qui fournit le document sinon <ul style="list-style-type: none"> • 10 euros (document fourni par l'INIST) • 7 euros (document fourni par un établissement ne pratiquant pas la gratuité) 	Gratuité
		Faire venir un document *	32 euros	4 bons IFLA ou à défaut 32 euros
	INTERNATIONAL	Obtenir des copies **	Gratuité si aucun frais n'est facturé par la bibliothèque qui fournit le document sinon 16 euros	2 bons IFLA ou à défaut 16 euros

* tarif applicable pour 2 volumes maximum pour un même titre

** tarif applicable par tranche de 50 pages

LECTEURS EXTERIEURS

Tarif d'inscription annuelle (de date à date) des lecteurs extérieurs	44 €
Convention avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour inscription groupée de lecteurs (année universitaire)	34 €